

AG GDAHM / GDSA52

04 Mars 2023

Chamarandes-Choignes

Lycée EDGARD PISANI

L'assemblée générale ordinaire du GDAHM s'est déroulée dans l'enceinte du lycée agricole de Chamarandes-Choignes le 4 mars 2023.

1. Mot de bienvenue du président et présentation des participants :

Après un accueil café, la séance a été déclarée ouverte à 9h30, par Jean-Marie Mouton président qui souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

Jean-Paul Mion a été déclaré secrétaire de séance.

- Jean-Marie Mouton en présente le programme. Il précise que les adhérents ont été régulièrement convoqués par mail ou par courrier, dans un délai minimum de 8 jours franc avant la date de réunion. Il annonce qu'aucune question particulière ne lui a été transmise.

2. Rapport moral :

- Le rapprochement entre le GDAHM et le GDSA52 est encore plus visible suite à la démission de Sébastien Huvig et la cooptation de Jean-Marie Mouton comme nouveau président du GDSA52.
- Comme il avait été décidé en AG 2022, le GDAHM et le GDSA52 ont fait l'acquisition d'un chargeur Toyota pour faciliter le travail au dépôt de Marnay.
- Face au développement des nids de frelon asiatique, il a été décidé d'acheter du matériel pour détruire les nids avec nos partenaires (GDS et GDSA52). Une action de prévention par le piégeage est envisagée dès le printemps 2023, avec la fabrication prévue de 250 pièges, Les 250 pièges ayant été réservés, nous avons décidé de recommander 250 grilles pour confectionner 125 pièges.
- GDAHM a travaillé avec la ville de Chaumont pour l'aider à préparer un rucher pédagogique. Cet accompagnement devrait permettre à GDAHM de toucher une subvention de 1000 euros en compensation des conseils apportés.
- Il a été rappelé que pour permettre un bon fonctionnement du groupement d'achat, il est nécessaire de renvoyer au plus vite les bulletins d'adhésion correctement remplis, Jean Marie Mouton remercie celles et ceux qui respectent les délais.

3. Elections au Conseil d'Administration :

- GDAHM ayant été constitué depuis un an seulement, il est décidé de mettre au renouvellement le 1^{er} tiers des administrateurs de la liste.
- Sont réélus à l'unanimité les membres du bureau
- Est élu à l'unanimité Georges Hebert en remplacement de Huvig Sébastien. (CF liste des membres du bureau)

4. Rapport d'activité :

- Le renouvellement du PSE étant à la charge du GDAHM, il y a eu plusieurs réunions organisées avec le GDSA52 et le vétérinaire Thibault LeJeune nous a signifié par courrier recommandé qu'il n'assurera pas sa mission pour travailler sur l'adaptation du PSE et envisager son renouvellement sur 2023. En conséquence, le bureau a recherché un vétérinaire acceptant de nous accompagner. Le Docteur Pottiez a accepté la mission.
- Le nombre d'adhérents est de 164. Le nombre de ruches assurées est de 3656. Pour un total avec le GDSA de 271 apiculteurs et 18 800 ruches.
- Commande de médicaments contre la varroase : 820 étuis à base d'amitrazé avec une commande complémentaire en apibioxal et varromed.
- L'année apicole 2022 a été marquée pour la plupart d'entre nous par une belle récolte (printemps, acacia toutes fleurs, miellat malgré une sécheresse prononcée début juillet qui aura tout de même limité la production de tilleul).
- Dépôt de Marnay : Compte tenu des volumes achetés par les adhérents, tous les achats faits par GDAHM près de ses fournisseurs se sont faits sur de gros volumes, de bonne heure dans l'année pour essayer de limiter l'impact des hausses de prix.
- **Nous remercions les bénévoles, administrateurs et tous ceux qui ont apporté une aide logistique importante dans le fonctionnement du dépôt ou de l'association.**

5. Bilan financier et adhésion :

- Le trésorier Jean Michel Mussy fait une présentation des chiffres
 - Il a été vendu pour 71 225 euros matériels, sirop...
 - On a acheté pour 109 472 euros de matériels, nous avons une dotation aux amortissements de 707 euros
 - Le résultat d'exploitation est de 7 679 euros
 - Le stock est de 54 525 euros (N-1 27 672 euros) en lien avec ce qui a été évoqué précédemment.
 - Nous avons une dette fournisseur de 14 684 euros et des créances clients de 1 787 euros.
 - Au niveau des disponibilités 6 271 euros sur le compte courant et 9 369 euros sur le livret bleu.
 - Immobilisation 5 052 €.

6. Présentation du nouveau vétérinaire conseil :

Le docteur vétérinaire Michel Pottiez, prend la succession de Thibault Lejeune qui a démissionné.

N'étant pas disponible, il nous laisse un message de présentation en visio.

La salle apprécie l'approche de M. Pottiez. Les conventions signées avec les Docteurs Vétérinaires Michel Pottiez et Vincent Desbarax ont été adoptées à l'unanimité par le CA consulté par courrier électronique en Février 2023

7. Intervention de Jérémie Méthivier

Les aléas climatiques de 2022 (fortes chaleurs, sécheresse) ont eu un impact fort sur les colonies à l'automne. Ajoutés aux frelons asiatiques et au fort développement de varroa, ils ont entraîné parfois d'importantes mortalités hivernales ou des mortalités en reprises de printemps.

Une description des différents cas de figures observés est faite et engendre le jeu de question réponse.

8. Distribution des pièges à frelons asiatiques

Toutes les personnes ont été servies

Pause repas

9. Intervention de Floriane Kondratow

Animatrice de la section apicole régionale, Floriane a conduit un exposé sur le varroa avec une interaction forte des participants. Il fut question de l'évolution du varroa, de son développement dans les ruches et la présentation des dispositifs de comptage et des règles de prophylaxie.

Une fiche de renseignement a été distribuée aux participants en les incitant de les renvoyer à Floriane Kondratow.

10. Intervention du directeur GDS

Denis Daillet assisté de Julien Magne, ont présenté le plan de lutte contre le frelon asiatique, évoqué le nombre de nids détruits à l'automne, soit un nombre approchant les 150 nids détruits, ainsi que la répartition des désinsectiseurs du département.

Une personne référente à contacter au sein de GDAHM : François Chabeuf.

Questions avec la salle, des fiches concernant la procédure de piégeage ont été distribuées aux participants.

La séance est close à 17h30.